

Daniel Deuzoumbé Passalet est le fondateur et président de l'ONG tchadienne Droits de l'homme sans frontières. Depuis près de 25 ans, il dénonce et combat sans relâche les violations des droits de l'homme et l'impunité qui gangrènent son pays, souvent au péril de sa vie. Arrêté à maintes reprises par les autorités, régulièrement victime d'intimidations et de menaces de mort, il est à ce jour l'un des rares à continuer à lutter en faveur du respect des droits de l'homme au Tchad.

**Daniel
Deuzoumbé
Passalet**



« Je regrette que le Tchad n'ait pas changé... »

Défendre les droits de l'homme à tout prix

J'ai consacré toute ma jeunesse à la lutte en faveur des droits de l'homme. Mon engagement a commencé en 1991. Depuis cette date, mes activités ont continué contre vents et marées. Tout a commencé à la faculté de droit. À la lumière de ce que j'étudiais et de la réalité sur le terrain, j'ai décidé de faire changer les choses afin que tout marche conformément aux textes internationaux ratifiés et aux lois de la République. Mon engagement a été motivé par le souci d'éviter que ce qui arrive aux autres ne se répète et, surtout, que cela ne m'arrive, à moi.

À cette époque, il y avait beaucoup trop de violations des droits de l'homme au Tchad. Un État de dictature venait de tomber et un autre promettait la démocratie et les droits de l'homme. Mais il fallait faire pression afin que la promesse des nouvelles autorités devienne réalité. Je faisais tout pour cela, malgré la pression de ma famille à cause des risques que je prenais sur tous les plans. J'ai persévéré. Ma lutte m'a permis de rallier ma famille qui, finalement, a décidé de m'encourager en me demandant toujours d'être prudent à l'exception de ma mère. En vain... Les violations des droits de l'homme au Tchad demeurent. C'est pourquoi je continue à lutter. J'ai lutté et continue à le faire dans un contexte hostile aux contradictions, dans un climat de mépris des droits de l'homme et d'impunité et, surtout, dans un contexte très favorable à toutes formes de discrimination et de tribalisation des affaires de l'État.

J'ai toujours privilégié les types de violations graves et abandonnées afin de les porter à l'attention de l'opinion. De 2003 à 2011, nous avons ainsi consacré toutes nos forces à lutter contre la prise d'enfants contre rançon dans la région du Mayo-Kebbi Ouest, ce qui m'a d'ailleurs valu d'être arrêté en décembre 2011 et détenu dans une prison située à 300 km de N'Djaména [...] Je continue, par ailleurs, à mener une lutte exaltante contre la traite des personnes, en particulier celle des enfants du sud du Tchad vers le nord ou l'est du pays [...] J'ai réussi, par mes actions quotidiennes, à attirer l'attention de tous sur ce phénomène [...] La victoire, s'il y en a, est à partager avec la communauté des défenseurs au Tchad et à l'étranger. Ce sont eux qui m'ont toujours appuyé dans toutes les difficultés que j'ai rencontrées.

Un chemin pavé de risques et d'obstacles

La grande victoire, pour moi, est d'avoir échappé plus d'une fois aux traquenards visant à mettre fin à ma carrière ou ma vie. Ainsi, dans ma vie de militant des droits de l'homme, je me souviens de nombreuses difficultés liées, surtout, aux moyens d'accomplir mes activités et à l'existence de menaces de tous ordres. [...] En 2004, ma tête a été mise à prix par un chef puissant du sud du Tchad, dans le Lac Léré, et j'ai passé trois nuits dans la clandestinité avant de prendre la fuite pour la capitale [...] En janvier 2008, j'ai été interpellé par la police judiciaire et j'ai passé ma première nuit en garde

à vue, parce que j'avais dénoncé l'enlèvement d'un haut fonctionnaire sur une station de radio étrangère [...] Quelques jours après ma libération, la guerre civile a éclaté au Tchad. J'ai pris la fuite pour passer sept mois à l'étranger pendant que ma maison était régulièrement visitée par les hommes en armes à bord de véhicules militaires [...] En 2011, j'ai été arrêté par la police judiciaire sur ordre du ministre de l'Intérieur et libéré après une nuit au commissariat. Cette même année, j'ai organisé, avec les autres, une action « ville morte » dans la ville de N'Djaména, suivie à plus de 90 %. J'ai été recherché et j'ai passé au moins deux semaines à Cotonou avant de rentrer en janvier 2012.

« Je me souviens... »

Je me souviens de mes activités sans aucun moyen, marchant à travers la ville de N'Djaména à pieds pour mener les enquêtes de terrain, d'un petit bureau sans électricité et sans téléphone à partir duquel nos actions étaient décidées. Je me souviens de mes nuits dans la clandestinité loin de ma famille, des fêtes de Noël en fuite à cause des tentatives d'enlèvement. Je me souviens de nombreuses prières des chrétiens, de nombreuses actions des défenseurs tendant à me protéger, de nombreuses réunions des membres de ma communauté visant à exiger du pouvoir ma libération, de la bénédiction de ma mère, utile pour la suite de ma carrière de défenseur lors de la grande mobilisation pour ma libération ma mère m'avait enfin demandé de ne plus baisser les bras. Je me souviens de ma vie en détention dans la célèbre prison de Moussoro où j'ai partagé la cellule avec 75 autres codétenus qui me bousculaient et me tombaient souvent dessus. Je me souviens de ma grève de la faim, qui m'a rendu malade jusqu'à ce jour. Je me souviens aussi des actions de jeunes magistrats tchadiens qui ont décidé de mon sort en bravant la menace de la sanction de leur hiérarchie et en refusant les nombreuses promesses de promotion et autres récompenses. Je me souviens aussi de la manière

dont les gendarmes m'ont menotté avec un militaire qui venait de mettre fin à la vie de son épouse.

Je regrette, entre autres, que malgré ce lourd sacrifice, le Tchad n'ait pas changé. J'avais cru à un changement immédiat qui devait faire du Tchad un État respectueux des droits de l'homme. Je regrette donc d'avoir cru changer le Tchad tout seul par mes actions...

Sur le chemin, il y a bien entendu de nombreux obstacles qui proviennent d'horizons divers. Il y a ceux qui viennent du gouvernement, de la communauté internationale et à la capacité de l'organisation. Ces derniers temps, au Tchad, nous assistons au rétrécissement de l'espace de liberté publique par le gouvernement. Cela se matérialise par l'instrumentalisation de la justice afin de poursuivre les leaders d'opinion, les défenseurs et les journalistes. Or, d'ici deux ans, les élections présidentielles risquent d'avoir lieu. Le Tchad est, depuis plus de 23 ans, sans alternance. Or, c'est ce qui constitue l'aspiration de la grande majorité des citoyens. La société civile à laquelle j'appartiens doit savoir jouer son rôle d'éveil de conscience citoyenne afin d'arriver à des élections justes et transparentes, y compris à une justice équitable pour tous [...] Pour y parvenir, il faut une structure forte et consciente des défis à relever. Ajoutons à cela une synergie entre ONG locales et internationales afin de pouvoir relever ensemble les défis, ainsi qu'une attention particulière des ONG internationales sur les violations des droits de l'homme au Tchad. Enfin, une attention soutenue des mécanismes internationaux des Nations unies, de l'Union africaine, y compris celle des partenaires bilatéraux du Tchad, est nécessaire.

Nous souhaitons que l'ACAT ait une attention particulière pour le Tchad et la diversification d'un partenariat axé sur l'Afrique afin d'augmenter son influence. Que l'ACAT mette aussi l'accent sur la protection des défenseurs des droits de l'homme en Afrique et dans un pays comme le Tchad en particulier [...] Enfin, l'ACAT a une spécificité fondée sur la foi chrétienne. Comme telle, il y a lieu d'encourager l'ensemble des militants de l'ACAT à la prière. ●